

Il a ete condané a me payer depuis 1996 et toujours rien

Par titel974, le 20/04/2009 à 16:32

Bonjour,

jai ete agressé il y a eu un jugement cette personne a ete condané a 135 000 francs de domage et interet depuis 1996 jusqua aujourdhui il na rien verser que puige faire pour me faire payer ce quil me doit? Pourquoi cette affaire est passer a la chambre civil alors que c'etait une tentative de meutre avec préméditation? Est ce normale que je n'avait jamais été convoqué au procé?